

Convention de caution - Logement étudiant

La personne se portant garant devra joindre impérativement :

- Une copie de son livret de famille
- Les bulletins de salaires ou justificatifs de ressources des trois derniers mois
- L'avis d'imposition ou de non-imposition concernant les revenus des années N-1 et N-2
- Les quittances de loyers des trois derniers mois si le garant est locataire ou une copie de la dernière taxe foncière si le garant est propriétaire

Je soussigné(e) M ou Mme : _____

Adresse : _____

Emploi ou fonction : _____

Lien de parenté : _____

me porte caution personnelle et solidaire sans bénéfice de discussion et de division de _____

pour le montant du loyer, des charges, régularisations et réparations locatives dus à VICHY Habitat pour le compte de la société propriétaire, concernant le logement qui serait éventuellement attribué.

Je m'engage,

>> au cas où _____ n'acquitterai(en)t pas le montant du loyer et des charges, y compris celles entraînées lors de l'expiration du bail par la remise en état du logement,

>> à satisfaire à cette obligation et à les payer à VICHY Habitat, après simple mise en demeure par lettre recommandée et dans les huit jours conformément aux articles 2011 et suivants du Code Civil.

Le présent engagement est consenti pour la durée d'occupation du logement et jusqu'à l'apurement définitif de l'arrêté de compte, il ne pourra prendre fin qu'avec l'accord de VICHY Habitat.

La personne se portant garant devra être présente le jour de la remise des clés pour signer le bail.

Date _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

